

**2ème année de Master - Mention « Droit des affaires »**  
**Parcours « Droit des affaires et fiscalité en Apprentissage »**  
Enseignements et contrôle des connaissances : **2025-2028**

Version du 10/02/2025

		Volume horaire de l'année (h) :					607,00	
Premier semestre		Volume horaire du semestre :			137,00 h		ECTS : 30	
Matières	Etabl. Porteur	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
		TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
<b>UE obligatoires</b>								
UE 1.1.1 Comptabilité des sociétés	UB		25,00		60	6	écrit	3h00
UE 1.1.2 Droit des groupements	UB		25,00		80	8	écrit	5h00
UE 1.1.3 Contrats d'affaires	UB		20,00		60	6	oral	
UE 1.1.4 Séminaire Droit des affaires approfondi	UB		30,00	70		7		
UE 1.1.5 Anglais	UB		20,00	30		3		
<b>UE obligatoire Professionnalisation pour les apprentis</b>								
UE 1.4.1 Partage d'expérience professionnelle	CFA		15,00					
UE 1.4.2 Suivi pédagogique (2h/apprenti)	CFA		2,00					
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre								
<b>Total du semestre sur</b>			<b>300</b>	<b>Capitalisation du semestre à partir de</b>		<b>150</b>	<b>points</b>	

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :					470,00 h		ECTS : 30	
Matières	Etabl. Porteur	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal				
		TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée		
<b>UE obligatoires</b>										
UE 2.1.1 Gestion financière	UB		25,00		30	3	écrit	3h00		
UE 2.1.2 Droit fiscal des affaires	UB		25,00		60	6	écrit	5h00		
UE 2.1.3 Séminaire Fiscalité approfondie des entreprises	UB		30,00	50		5				
<b>UE optionnelles</b>										
<b>2 UE à choisir parmi les 4 suivantes :</b>										
UE 2.2.1 Modes alternatifs de règlement des litiges et arbitrage	UB		20,00		30	3	oral			
UE 2.2.2 Droit financier	UB		20,00		30	3	oral			
UE 2.2.3 Procédures fiscales	UB		20,00		30	3	oral			
UE 2.2.4 Droit pénal des affaires	UB		20,00		30	3	oral			
<b>UE obligatoires Diplôme de Juriste-Conseil d'Entreprise (DJCE)</b>										
UE 2.3.1 Techniques contractuelles	UB		50,00							
UE 2.3.2 Ingénierie sociétaire	UB		51,00							
UE 2.3.2 Fiscalité personnelle et patrimoniale	UB		53,00							
UE 2.3.4 Droit social et gestion du risque social	UB		50,00							
UE 2.3.5 Droit du financement et des garanties	UB		50,00							
<b>UE obligatoires Professionnalisation pour les apprentis</b>										
UE 2.4.1 Partage d'expérience professionnelle	CFA		15,00							
UE 2.4.2 Suivi pédagogique (3h/apprenti)	CFA		3,00							
UE 2.4.4 Visites (3h/apprenti)	CFA		3,00							
UE 2.4.5 Mémoire professionnel + soutenance (50h/apprenti)	CFA		75,00		100	10	Rapport écrit et soutenance	Soutenance 30mn		
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre										
<b>Total du semestre sur</b>			<b>300</b>	<b>Capitalisation du semestre à partir de</b>		<b>150</b>	<b>points</b>			

\* Les notes et les résultats de l'UE Formation continue ne sont pas pris en compte pour l'obtention du diplôme. Ils figurent dans le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.